\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

President Joseph Biden  
The White House  
1600 Pennsylvania Ave NW  
Washington, DC 20500  
USA

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Président,

**Je vous écris au sujet de la situation de Steven Donziger, un avocat américain spécialisé dans la défense des droits humains dont le cas a retenu l’attention et suscité l’indignation à l’échelle internationale. Steven Donziger a aidé des communautés autochtones et des agriculteurs en Équateur à remporter une victoire judiciaire historique concernant des faits de pollution contre l’entreprise Chevron qui, pour réduire ses coûts, a délibérément déversé des milliards de litres de déchets pétroliers pendant plusieurs dizaines d’années sur les terres ancestrales de peuples autochtones.**

Steven Donziger a été détenu de façon arbitraire à New York à l’issue d’un procès inique et en représailles de son travail en faveur des droits humains. Il a passé près de trois ans en détention à son domicile et en prison alors que la peine maximale encourue pour l’infraction qui lui était reprochée était de six mois d’incarcération. Sa détention est intervenue à la suite d’une longue campagne de diffamation menée par Chevron contre lui et d’autres défenseur·e·s des droits humains en vue de délégitimer leur travail.

Accorder la grâce à Steven Donziger permettrait de réparer les violations des droits humains commises dans le cadre de son affaire, et de montrer que les entreprises ne peuvent pas continuer d’utiliser abusivement le système judiciaire des États-Unis pour s’en prendre aux militant·e·s des droits humains et les harceler, en particulier dans un contexte de crise climatique mondiale.

**Avant que vous ne quittiez la présidence le 20 janvier, je vous prie de gracier Steven Donziger, déclaré coupable d’une infraction fédérale de catégorie B, et de veiller à ce qu’il puisse poursuivre son travail de défense des droits humains sans craindre de représailles.**

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Président, l’expression de ma très haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Sulgeneckstrasse 19, Case postale 134, 3001 Berne

Fax: 031 357 73 20 / E-mail: bernpa@state.gov ; bern-protocol@state.gov / Twitter/X: /USEmbassyBern / FB: /USBotschaftBern